



# AVIS DE TEMPÊTE

## Risques Psychosociaux à la MA Saint Malo !

**Force est de constater que notre établissement part à la dérive.**

En effet, faut-il se résoudre à accepter, sous prétexte que nous sommes un petit établissement, d'être traités comme les indigents de notre D.I ?

**Le Bureau FO Justice de SAINT-MALO dit non !**

Après trois CSA depuis le début de cette année, la seule chose concédée par la Direction est l'achat de deux matelas et trois alèses !!! **Quelle honte !**

**ADIEU la 2ème chambre de Piquet (1 seule chambre de repos pour 4 agents en service de nuit!) Pas de local syndical, ni de PC non plus !**

**Le projet de réaménager notre « boui-boui » qui nous sert de porte principale est... abandonné !**

**Adieu le projet d'une vraie PEP sécurisée !!!**

Par contre, faut-il dénoncer une forme d'autoritarisme et de dédain de notre Directeur qui a supprimé notre "porte dormante" sans aucune autre forme de procès, alors que la M.C.I. recommande aux Directions de restructurer l'organisation de service de nuit avant d'en arriver là !

Notre cher Directeur a poussé le vice en passant en force la nouvelle organisation du service de nuit.

**Pour rappel, notre établissement est composé en majorité de personnels à l'âge "respectable", tous services confondus, dont il faut reconnaître le professionnalisme et l'assiduité, contre vents et marées.**

Les personnels sont fatigués de cet autoritarisme, de ce "flicage" de Mr le directeur qui possède dans son bureau sur grand écran, une mosaïque des caméras de surveillance.

**Que penser du harcèlement que subissent certains d'entre nous ?**

Mr le directeur, les agents de la Maison d'Arrêt de Saint Malo sont à bout et vous devriez en prendre conscience, si vous restez sourd et dans l'immobilisme de votre toute puissance, nous prendrons nos responsabilités et nous nous ferons entendre par des moyens plus radicaux.

SLP FO Justice MA Saint Malo

Le : 29 MARS 2024

